



## NUMÉRO 1611-1145

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 7 novembre 2016 à 19h30, au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Étaient présents les conseillers suivants :

Mme Mélanie Roy, M. Luc Perreault, M. Éric Lessard,  
M. David Lessard, Mme Roxane Nadeau, M. Christian Roy

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.  
Était aussi présente Madame Isabelle Jodoin, directrice générale et secrétaire-trésorière.

### **1. Ouverture de la séance**

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance par un mot de réflexion.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

1611-1145-2

Il est proposé par monsieur David Lessard et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 18. Varia : a) Calendrier b) Installation numéros civiques, c). L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

### **3. Suivi du procès-verbal**

#### **a) Borne fontaine sèche**

Le directeur des travaux public travaille toujours sur la présentation des coûts de plus ou moins 5000-6000\$ approximatif pour la dite borne fontaine sèche dans le rang des Érables Nord. Le conseil demande de faire la vérification afin de voir s'il serait possible de s'approvisionner directement dans la rivière. Dossier à suivre...

#### **b) Dossier Télécommunications**

Madame Sophie Fortier est toujours en train de travailler sur le dossier. Sur réception des données finales, elle chapeautera le dossier à titre d'adjointe administrative de la Municipalité Saint-Joseph-des-Érables et elle fera un résumé au conseil prochain.

#### **c) Déjeuner des Joséabliens**

L'événement fut un succès avec une participation de 93 Adultes et 23 enfants.

#### **d) Dossier Moulin des Fermes**

La directrice fait un résumé sur les luminaires et les dalles de béton. Le conseil lui demande de chapoter plus serré le dossier afin de ne pas perdre la subvention.

#### **e) Rapport Annuel du maire**

La directrice annonce que le rapport sera publié dans le prochain journal.

### **4. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 octobre 2016**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2016;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

1611-1145-4

Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que le procès-verbal de la séance du 3 octobre 2016, soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**5. Lecture et approbation des comptes**

1611-1145-5

Il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, que le Conseil approuve les dépenses du mois d'octobre, pour un montant totalisant 113 803.66 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**6. Rapport du directeur des Travaux publics**

Le directeur des Travaux publics, monsieur Louis-Marie Lessard, fait rapport au Conseil des travaux qui ont été faits au cours du mois d'octobre.

**7. Entreposage du pick-up et entretien du camion de déneigement**

a) La directrice a l'autorisation du conseil d'acheter des pneus d'hiver pour le pick-up; et il sera remis dans la grange de monsieur David Lessard, au coût de 100\$ par mois et ce à partir de décembre 2016 jusqu'à la fonte des neiges.

1611-1145-7b

b) Il est proposé par monsieur Luc Perrault et résolu, que le camion de déneigement, le sel et le sable salé soient entreposés au garage de monsieur Michel Latulippe à Vallée-Jonction au tarif mensuel de 1 550 \$, taxes en sus, pour les mois de novembre à avril. Le tarif pour les mois de mai à octobre sera de 1 550 \$, taxes en sus pour les six mois. Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à signer ledit contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**8. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil**

Les déclarations des intérêts pécuniaires de monsieur le maire Jeannot Roy, des conseillères mesdames Mélanie Roy et Roxane Nadeau, des conseillers messieurs Christian Roy, David Lessard, Éric Lessard et Luc Perrault; sont déposées au conseil.

Tel que requis par les articles 357 et 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (E-2.2), les membres du Conseil déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires.

**9. Résolution – Données Numérique de la municipalité**

Attendu que la MRC Robert-Cliche a la garde de données numériques de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, par exemple cadastre, matrice graphique, zonage municipal, rôle d'évaluation ou autres;

Attendu que certains fournisseurs de la Municipalité Saint-Joseph-des-Érables demandent ces données numériques afin d'accomplir adéquatement et efficacement leur mandat;

Attendu que ces données numériques serviront exclusivement à réaliser des mandats municipaux. Le mandataire ne devra les utiliser à aucune autre fin. À cet effet, la MRC Robert-Cliche obtiendra par écrit cette restriction sur l'utilisation des données numériques au nom de la Municipalité Saint-Joseph-des-Érables;

Attendu que cette résolution abroge la résolution portant le numéro de référence 1511-1131-18a;

1611-1145-9

Pour ces motifs, il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu d'autoriser la MRC Robert-Cliche à remettre, et à recevoir; des fournisseurs et mandataires, au nom de la Municipalité Saint-Joseph-des-Érables, les données numériques aux mandataires de la Municipalité Saint-Joseph-des-Érables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**10. Rémunération des élus**

La directrice remet les chèques des rémunérations des élus à tous ceux présents.

**11. Préparation du budget 2017**

Une réunion est prévue pour la préparation du budget. Un caucus de travail sera prévu le lundi 14 novembre prochain, à 19 heures.

**12. Social des fêtes**

Juste un rappel que le social des fêtes aura lieu le 3 décembre prochain au restaurant le Normandie pour 19h30.

*21h55, Monsieur Éric Lessard quitte la séance.*

**13. Correspondance**

Aucune correspondance à rapporter.

**14. Varia**

**a) Calendrier 2017**

La municipalité a déjà reçu quelques photos. Certaines modifications seront faites pour que la version 2017 réponde mieux aux besoins des citoyens.

**b) Installation des numéros civiques**

La municipalité demande à la directrice de vérifier avec le fournisseur la façon la plus efficace d'installation sans abimer le matériel.

**15. Questions et commentaires**

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues aux fins du procès-verbal.*

**16. Levée de la séance**

1611-1145-16

À 22h25, il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

*Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Jeannot Roy, maire

\_\_\_\_\_  
Isabelle Jodoin, secrétaire-trésorière